Province de Liège

Hermée

Promenade "Du Diable"

10 km



COMMUNE D'OUPEYE

OU
PE
YE

PROMENADE "Du Diable"

Balisage : rectangle bleu
Sens : Anti - horaire
Distance : 10 km. Durée : 2h30
Départ de l'église,
Rue de la Tour
HERMEE

1° EGLISE SAINT - JEAN BAPTISTE



Elle dépendait autrefois de la paroisse d'Heure-Le-Romain. L'ancien édifice du XVIIe siècle, fut reconstruit en 1872. Celui-ci, de style néo-classique, fut bâti en pierres calcaires et briques rouges de la région. Le 22 novembre 1944, à 4h du matin, un terrible V1 détruit l'église, le presbytère ainsi que six maisons. Il y aura deux tués dont le curé Gustave Gonissen.

Vous prenez à gauche jusqu'au rond point et prenez la branche de gauche. Vous descendez la rue du Vieux Mayeur et passez devant l'école St Joseph.
Après le tournant, vous continuez à gauche. Vous suivez par la droite le sentier herbeux qui serpente entre les propriétés. Vous traversez la rue de Fexhe-Slins puis prenez en face de vous la rue Haie Martin.
Cette « Chavée » vous mène au plateau et à la chapelle Marie-Porte-du-Ciel ou Chapelle des Aviateurs.

2° MARIE - PORTE - DU - CIEL



Cette chapelle moderne, repose à l'ombre d'un splendide érable sycomore, appelé à Hermée « l'arbre Willems ». Cet édifice fut inauguré le 11 mai 1998 à la mémoire de huit aviateurs canadiens qui tombèrent dans les environs, et ont payé de leur vie la libération de notre pays.

Vous prenez le sentier Guérin et traversez ainsi tout le village du Sud au Nord.

3° SENTIER GUERIN

Guérin était un contrebandier qui, par ce sentier, se rendait à Maastricht pour y vendre des pommes. Il fut tué d'une balle dans le dos à l'époque napoléonienne. Vous vous baladez entre des haies d'aubépines, thuyas, prunelliers, ifs et houblon, non sans avoir remarqué deux magnifiques frênes.

Ce périple vous fera traverser successivement la rue de Fexhe et la rue de la Haxhe. Vous arrivez à côté des établissements de fruiticulture Deuse. Vous remontez à gauche le chemin de L' Aunis puis prenez à gauche le chemin de remembrement qui vous amène au Moulin Loly.



4° MOULIN LOLY

Toute la machinerie de ce moulin a malheureusement été démontée. Seul subsiste le bief d'alimentation, canal qui amenait l'eau sur la roue à augets.

Vous empruntez la rue Grand Aaz par la droite et faites face au Château Ferme de Grand Aaz.

5° CHATEAU - FERME DE GRAND' AAZ

Il s'agit d'un ancien moulin, le premier sur le parcours du ruisseau de Grand'Aaz, dont la source se trouve à proximité de la conciergerie du château.

La construction du château, siège des seigneuries d'Aaz et de Hermée, remonte au XIVe siècle. Malheureusement, il fut ravagé lors de guerres incessantes que se livraient les seigneurs locaux. Racheté en l'an 1600 par Jean Curtius, il fut restauré en 1605, pour finalement être pillé en 1636. En 1755, il fut racheté et reconstruit.

Le château, entouré de douves, était relié à la ferme par un pont en briques que l'on peut encore apercevoir aujourd'hui.

Récemment acquis par une société de communications, il a subi une restauration en profondeur afin de le rendre conforme aux normes d'occupation et d'accueillir la clientèle dans un cadre prestigieux.

Vous traversez prudemment la rue de Fexhe et empruntez le chemin de remembrement droit devant vous. Au prochain carrefour, prenez à gauche le remembrement jusqu'au cimetière rue Haie Martin. Tournez à droite et laissez le cimetière à votre droite.

6° LEGENDE DU DIABLE



Hermée eut jadis ses histoires sataniques ; l'imaginaire des habitants voyait régulièrement Satan, Lucifer ou Belzébuth. Vers 1880, on disait que le diable était tapi derrière un mur, une haie ou un arbre, en attendant de pouvoir se manifester méchamment. C'est pourquoi les gens rentraient chez eux dès la tombée du jour.

Ce Diable aurait été une jeune fille dénommée Marie, drapée et masquée, qui voulait se venger des garçons qui ne s'intéressaient pas à elle. Elle envoyait des projectiles sur les passants ou boutait le feu aux vergers.

Après une longue enquête menée par la police, elle fut finalement démasquée. La presse, déjà en quête d'histoires croustillantes, relata les faits. Marie déménagea alors afin d'oublier ce que l'on appellera une erreur de jeunesse.

Voilà d'où vient Li Djale di Hèrmêye, connu dans toute la région. Aujourd'hui, la légende locale est devenue une farce qui est célébrée en septembre.

Au milieu des champs, vous empruntez le chemin herbeux de gauche qui vous mène au Fond du Horai.

Vous traversez la rue de Milmort puis déambulerez dans la cité de la Trompette. Ensuite, prenez à gauche pour revenir vers les feux de signalisation de la rue de Herstal.

Vous empruntez la Rue Devant la Ville et croisez la Chapelle Notre-Dame de Banneux.



7° CHAPELLE NOTRE - DAME DE BANNEUX



Cette chapelle, bâtie sur un terrain privé, est dédiée à la Vierge des Pauvres de Banneux. Elle fut construite juste après la seconde guerre mondiale.

Prenez à droite la rue de Wallonie. Quelques centaines de mètres plus loin, empruntez un sentier herbeux entre les propriétés et prairies.

Ce sentier débouche dans la rue de l'Enclos que vous empruntez à droite jusqu'à la rue du Champs que vous prenez à gauche. Ce sentier herbeux vous amène rue Petit Aaz.

Vous poursuivez par la rue des Martyrs puis à droite la rue Voie de Messe. Tournez à droite et descendez le Thier Lamet entre les maisons.

Vous atteignez la Chapelle Notre Dame De Fatima.

8° CHAPELLE NOTRE - DAME DE FATIMA



Celle-ci se dresse devant une ancienne zone humide. Elle fut construite entre 1962 et 1967. Observez bien sur votre gauche, la dernière grange à colombages du village.



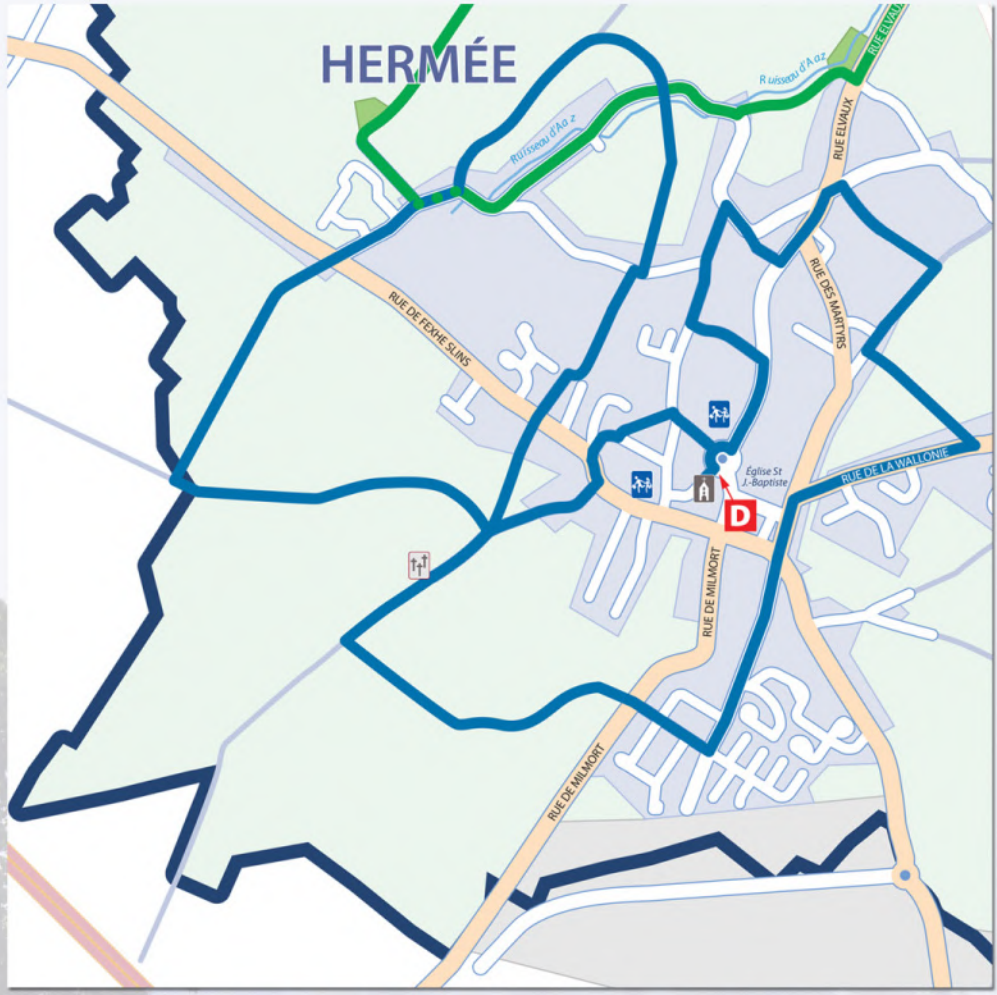
Vous reprenez alors la direction du centre du village.
Vous remontez le Thier de la Laiterie, suivez la rue Voie de Messe puis vous revenez à votre point de départ.

Remerciements à Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE
Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt
Tél : 0032(4)267.06.00
proprete@oupeye.be

EN CAS D'URGENCE :

Service de police : 101
Service d'urgence : 112 via GSM/mobile
Médecin de garde : renseignements au 1307
Pharmacie de garde : 0900-10.500
ou www.pharmacie.be
Vétérinaire de garde : 0900-10.318



CHARTE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.

La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de détritus, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.